

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES

Version officielle

aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

RAPPORT ANNUEL
2022-2023

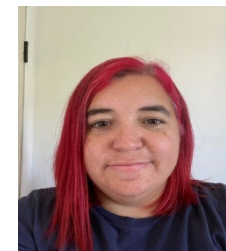


Centre
de services scolaire
de Kamouraska-
Rivière-du-Loup

Québec 

Présenté par Sonia Marquis, présidente du CCSÉHDAA
Le 13 septembre 2023

La participation des parents joue un rôle primordial dans la réussite scolaire d'un enfant. Plusieurs études démontrent que lorsqu'ils se sentent appuyés, les enfants présentent une grande motivation et obtiennent de meilleurs résultats scolaires. Être parent, c'est suivre un processus naturel, c'est un engagement qui commencera dès la naissance et qui se poursuivra tout au long de l'âge adulte. C'est une responsabilité fondamentale à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire sans risquer de pénaliser leur avenir. Il faut donc y voir très tôt !



Imaginez maintenant lorsque vous êtes le parent d'un enfant présentant des difficultés ou des besoins particuliers ! Ce défi est encore plus important pour obtenir les meilleurs services qui permettront à notre jeune de socialiser et de se préparer pour la vie adulte. S'investir dans l'éducation de son enfant ne signifie pas uniquement qu'il faut participer aux devoirs, aux leçons et aux excursions offertes par l'école. S'investir dans l'éducation de son enfant, ça veut aussi dire s'impliquer directement dans les décisions concernant les services offerts dans les établissements scolaires, participer à des comités ou donner son avis sur les orientations à prendre. Un avis de parents bien structuré peut posséder un pouvoir d'influence énorme sur le fonctionnement des services éducatifs et le bien des écoles. C'est rassurant comme parent de savoir que plusieurs professionnels du monde de l'éducation se mobilisent pour nos enfants.

Pour toutes ces raisons, un grand nombre de parents d'élèves en difficulté trouvent le temps, malgré un rythme de vie souvent effréné, de s'engager et d'agir au sein de leur centre de services scolaire, plus particulièrement comme membre à part entière du comité consultatif des services aux élèves à besoins particuliers (CCSEHDAA). C'est ainsi que ces parents s'impliquent pour contribuer à l'amélioration des services offerts au sein de leurs écoles et pour répondre adéquatement aux besoins de scolarisation des élèves handicapés et en difficultés d'apprentissage et/ou d'adaptation.

En tant que présidente de ce comité au sein du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, c'est avec plaisir que je vous présente notre rapport annuel pour l'année scolaire 2022-2023. Vous y retrouverez les faits saillants de tous les travaux effectués à ce jour. Nous avons été très attentifs aux préoccupations de vous tous, chers parents, afin d'offrir des services qui répondent aux besoins des EHDAA.

Sur ce, bonne lecture !

Sonia Marquis, présidente du CCSÉHDAA

RÔLE DU COMITÉ CCSÉHDAA

Le CCSÉHDAA a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'offre des services éducatifs offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (LIP, art. 187, 187.1 et 213). Il est à l'écoute des préoccupations des parents. Le CCSÉHDAA permet aux parents d'enfants handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de faire entendre leur voix au centre de services scolaire. Cette voix peut permettre d'influencer les décisions qui touchent l'organisation des services éducatifs ainsi que l'affectation des ressources destinées à ces élèves. Ainsi, on s'assure d'une transmission adéquate des informations concernant les services offerts, les activités, les journées de formation et les colloques.

Selon la Loi sur l'instruction publique (LIP, art. 185), chaque centre de services scolaire a l'obligation d'instituer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA). Il a pour fonctions (LIP, art. 187) :

- De donner son avis au centre de services scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- De donner son avis au comité de répartition des ressources sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves ;
- De donner son avis au comité d'engagement pour la réussite des élèves sur le plan d'engagement vers la réussite.

Le comité peut aussi donner son avis au centre de services scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Finalement, le centre de services scolaire indique, annuellement, les ressources financières pour les services à ces élèves et l'affectation de ces ressources, en tenant compte des orientations établies par le ministre. De plus, il fait rapport annuellement (LIP, art. 187.1) au comité et au ministre des demandes de révision formulées en vertu de l'article 9 relatives aux services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

COMPOSITION DU COMITÉ

Le comité 2022-2023 a été formé de 23 membres, dont 14 parents, 4 représentants du personnel du centre de services scolaire (2 enseignants, 1 membre du personnel de soutien en adaptation scolaire et 1 professionnel), 2 personnes désignées par le centre de services scolaire (1 direction d'école et 1 personne désignée par la direction générale) et 2 représentants des organismes du milieu.

La richesse de ce comité repose sur la diversité de ses membres, leurs compétences et leurs expériences. Les parents représentent 7 écoles différentes du centre de services scolaire, et ce, des ordres d'enseignement du primaire et du secondaire.

PARENTS

École Polyvalente La Pocatière	Beaulieu, Marc
École Polyvalente La Pocatière	Émond Milliard, Sonia
École Polyvalente La Pocatière	St-Onge, Nadine
École secondaire Chanoine-Beaudet	Michaud, Suzie
École Hudon-Ferland	Voyer, Manon (trésorière)
École secondaire de Rivière-du-Loup	Anderson, Sara
École secondaire de Rivière-du-Loup	Beaulieu, Claude (Conseil d'administration et représentant au comité de parents)
École secondaire de Rivière-du-Loup	Bourgoin, Stéphanie
École secondaire de Rivière-du-Loup	Brisson-Bélanger, Vickie

École Joly	Brodeur, Andrée-Anne
École secondaire de Rivière-du-Loup	Lafontaine, Mélanie
École Joly	Levasseur-Rousseau, Jovette
École internationale Saint-François-Xavier	Marquis, Sonia (Présidente)
École secondaire de Rivière-du-Loup	Pelletier, Valérie

REPRÉSENTANTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Enseignants	Doyon, Sophie
	Guérette, Anik
Technicienne en éducation spécialisée	Fournier, Simon
Psychoéducatrice	Lavertu, Sylvie
Direction	Potvin, Valérie
Direction adjointe	Chénard, Annie
Représentant de la direction générale	Mercier, Sébastien

REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES

CISSS du Bas-Saint-Laurent	Dumont, Andrée-Anne (Coordonnatrice à l'Hébergement RNI et DI-TSA)
	April, Hélène (Éducatrice en réadaptation)

RENCONTRES

Des 5 séances prévues au calendrier des rencontres, 3 ont été tenues en virtuelle et 2 ont été annulées puisqu'il n'y avait pas quorum. Le taux de participation des membres du comité est près de 70 %. Une sixième a été ajoutée considérant la nouvelle procédure de formation du CCSÉHDAA 2022-2023.

ÉVALUATION DE NOS OBJECTIFS 2022-2023

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>1. ASSURER la transmission d'informations sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Procès-verbal déposé sur le site web du centre de services scolaire (après chaque réunion) - Rapport annuel transmis à chacun des conseils d'établissement, au Comité de parents et au Conseil d'administration (en fin d'année) <p>Recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la transmission d'informations sous forme de formation continue. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Budget annuel du CCSÉHDAA ➤ Calendrier des rencontres du CCSÉHDAA ➤ Liste des membres ➤ Règles de régie interne ➤ Plan d'action ➤ Procédure de formation du comité CCSÉHDAA ➤ Rapport de la trésorière du CCSÉHDAA 	

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>2. DIFFUSER de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres évènements émanant des établissements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assemblée générale de parents ➤ Soirée d'information ➤ Journée-colloque destinée aux parents ➤ Site WEB et médias sociaux <p>Recommandations :</p> <p>S'assurer d'être à l'affût de l'information pertinente à diffuser.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Semaine de la persévérance ➤ Gala du Défi OSEntreprendre ➤ Forum pour les parents d'enfants handicapés, le Colloque national des comités de parents et le Congrès de l'Institut des Troubles d'apprentissages ➤ Rapport du représentant au comité de parents 	<p>Chaque rencontre</p>

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>3. ASSURER le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDAA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avis sur les objets de consultation (mandat 2022-2023) : <ul style="list-style-type: none"> - Procédures <ul style="list-style-type: none"> * Processus de classement * Plan d'intervention * Politique des services EHDAA (mise à jour en 2021-2022) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ressources allouées pour les services ÉHDAA ➤ Clientèle ÉHDAA ➤ Services pour les élèves ayant un haut potentiel ➤ Le redoublement ➤ Déploiement des services complémentaires dans notre Centre de services scolaire (orthophonie, psychologie, ergothérapie) ➤ Projet d'organisation des services ÉHDAA 2023-2024 ➤ Mieux comprendre la différenciation pédagogique (flexibilité, adaptation et modification) ➤ Démystifier le processus de l'organisation des services aux élèves HDAA 	<p>26 avril 2023 21 oct. 2022 et 9 juin 2023</p> <p>29 mars 2023 26 avril 2023</p> <p>29 mars 2023 29 mars 2023</p> <p>26 avril 2023</p> <p>23 novembre 2022</p>

OBJECTIFS	MOYENS (ÉCHÉANCIER)	ÉVALUATION
<p>4. INFORMER les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires par les directions du primaire et du secondaire et les personnes-ressources (année 2022-2023) - Présentation des services offerts par les différents partenaires (année 2022-2023) ➤ Classes spéciales du CSS : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation par Joëlle Hudon (Sacré-Cœur) ○ Présentation par Chantal Pelletier (Mgr Boucher) ○ Mieux comprendre les classes spéciales au secondaire ➤ Point du CISSS : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation du site Web du CISSS afin de retrouver les différents services offerts aux parents 	<p>29 mars 2023</p> <p>26 avril 2023</p> <p>29 mars 2023</p>

ÉVALUATION GÉNÉRALE

Les membres ont apprécié les diverses présentations qui ont eu lieu au courant de l'année. Ils ont appris de nouvelles informations et trouvé le contenu pertinent. Il est suggéré d'envoyer un sondage auprès des parents afin d'avoir les raisons des absences.

Le comité 2022-2023 recommande fortement une participation active des parents membres à toutes les rencontres pour l'année 2023-2024.

RECOMMANDATIONS DES POINTS À TRAITER EN 2022-2023

1. **ASSURER** la transmission d'informations sur le comité et sur les services offerts aux élèves présentant des difficultés dans leur parcours scolaire.
 - Poursuivre la transmission d'informations sous forme de formation continue.

2. **DIFFUSER** de l'information aux parents sur les activités, les journées de formation et les colloques ou autres évènements émanant des établissements.
 - Poursuivre la transmission d'informations sous forme de formation continue.
 - Trouver une meilleure façon de la diffusion d'informations auprès des parents (Ex : Capsules vidéo, réseaux sociaux, etc.)

3. **ASSURER** le rôle aviseur dévolu au CCSÉHDAA.
 - Continuer d'informer les membres du projet d'organisation scolaire des classes spéciales pour l'année 2023-2024.
 - Transmettre l'information concernant la clientèle EHDAA et les ressources allouées pour leurs services.
 - Les sujets non discutés dans la présente année seront reconduits pour l'année 2023-2024.
 - Le comité a la possibilité de déposer une recommandation auprès du centre de services scolaire afin de demander une modification ou un changement dans les services pour les ÉHDAA.

4. **INFORMER** les parents sur les modèles d'organisation scolaire au primaire et au secondaire et tout autre renseignement en lien avec l'adaptation scolaire et les services offerts à la clientèle HDAA.
 - Poursuivre les présentations des professionnels, des autres membres du CSS et des partenaires externes.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2022-2023

- Déposé au CCSÉHDAA, le mercredi 13 septembre 2023;
- Adopté au CCSÉHDAA, le mercredi 13 septembre 2023;
- Transmis et déposé au conseil d'administration du CSS à l'automne 2023;
- Transmis au Comité de parents en octobre 2023;
- Transmis aux Conseils d'établissement.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2022-2023 ET RÉOLUTION

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Pelletier, et résolu par madame Manon Voyer:

QUE le rapport annuel du CCSÉHDAA du Centre de services scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2022-2023 soit adopté avec les modifications proposées par les membres.

QU'une copie soit transmise au comité de parents ainsi qu'à la direction générale du Centre de services scolaire.

QU'une copie soit transmise et déposée au conseil d'administration du CSS.

QU'une copie soit également transmise pour information aux présidents des conseils d'établissement et aux directions d'école



Signature de la présidente

Date : 13 septembre 2023

Centre de services scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup

